

## Note verbale du ministre des Affaires étrangères hongrois (3 novembre 1956)

**Légende:** Le 3 novembre 1956, Jean Paul-Boncour, ambassadeur de France à Budapest, adresse à Christian Pineau, ministre français des Affaires étrangères, le texte d'une note verbale remise dans la nuit du 2 au 3 novembre par le ministre hongrois des Affaires étrangères.

**Source:** Ministère des Affaires étrangères; Commission de publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume III: 1956, 24 octobre-31 décembre. Paris: Imprimerie nationale, 1990. 642 p. p. 156-157.

**Copyright:** (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_verbale\\_du\\_ministre\\_des\\_affaires\\_etrangeres\\_hongrois\\_3\\_novembre\\_1956-fr-9042b501-7868-447e-826f-00ca5bcbca82.html](http://www.cvce.eu/obj/note_verbale_du_ministre_des_affaires_etrangeres_hongrois_3_novembre_1956-fr-9042b501-7868-447e-826f-00ca5bcbca82.html)



**Date de dernière mise à jour:** 12/04/2023

## Note verbale du ministre des Affaires étrangères hongrois (3 novembre 1956)

(Reçu : 13 h. 15)

J'adresse ci-après au Département le texte d'une note verbale qui a été remise à cette légation par le ministère hongrois des Affaires étrangères dans la nuit du 2 au 3 novembre:

« Le président du Conseil des ministres de la République populaire hongroise chargé des fonctions de ministre des Affaires étrangères a l'honneur de communiquer ce qui suit:

« Le gouvernement de la République populaire hongroise est désireux d'arranger de toute façon par voie de négociations et d'accords positifs la question de l'évacuation des troupes soviétiques du territoire de la Hongrie.

« Le gouvernement a déjà exprimé à plusieurs reprises cette intention et pour prouver des dispositions pour les négociations, il a nommé des comités préparatoires qui ont pour tâche de préciser l'expectation (sic) et les modalités de l'évacuation.

« Les propositions concernant la composition de ces comités, le lieu et le temps des négociations ont été déjà communiquées par le gouvernement hongrois à l'ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques à Budapest.

« En dépit de tous ces faits, une information bien fondée et les rapports de nos éclaireurs militaires prouvent que d'importantes nouvelles unités soviétiques ont passé la frontière hongroise, continuent la route vers Budapest, prennent possession des lignes et des installations ferroviaires et des gares.

« Nous avons aussi des informations du fait que sur le territoire de la Hongrie occidentale, il y a des mouvements de troupes soviétiques en direction Est-Ouest.

« Le gouvernement de la République populaire hongroise a considéré nécessaire de demander des renseignements à ce sujet à M. Andropov, ambassadeur de l'Union soviétique à Budapest, et en même temps d'exprimer sa protestation réitérée à cause des mouvements de troupes soviétiques sur le territoire hongrois.

« Les faits énumérés ci-dessus seront portés par le gouvernement hongrois à la connaissance de tous les chefs de mission diplomatique accrédités à Budapest, en leur communiquant également que le Conseil de sécurité de l'O.N.U., sera simultanément informé de ces nouveaux événements. »

« Budapest, le 2 novembre 1956. »